Mairie de Saint-Lumine-de-Clisson
Département de Loire-Atlantique

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

L'an deux mille vingt, le cinq novembre, le conseil municipal s'est réuni en séance publique, en mairie de Saint-Lumine-de-Clisson, sous la présidence de **Madame Janik RIVIERE, Maire de Saint-Lumine-de-Clisson.**

Etaient présent(e)s : MM. Janik RIVIERE, Xavier GUILLOU, Valérie DRAN, Teddy PRIEUR, Marie-Françoise RIVIERE, Yannick BOVAGNET, Bruno CORMERAIS, Louisette CAILLON, Katia MONTAILLER, Stéphane BOURON, Franck GASTINEAU, Cosmin PLESAN, Audrey CHICHET, Julie BAUDRY, Mathieu FRESLON, Hélène CADIOU, Céleste MORISSEAU.

Absent(e)s excusé(e)s : Madame Emilie BREGAINT qui a donné procuration à Madame la Maire,
Monsieur Tanguy CHATELLIER qui a donné procuration à Madame Hélène CADIOU.
Secrétaire de séance : Madame Céleste MORISSEAU
Date de convocation : 31 octobre 2020
Nombre de membres : 19 en exercice — 17 présents
19 votants

AVIS SUR LE PROJET D'EXTENSION DE LA CARRIERE DE LA MARGERIE A GORGES PAR LA SOCIETE AUBRON & MECHINEAU - 202011107

Madame la Maire expose à l'Assemblée délibérante que la société AUBRON & MECHINEAU exploite une mine à ciel ouvert au lieudit La Margerie à Gorges.

Dans le cadre du projet d'extension de cette carrière, une enquête publique est en cours, et conformément aux dispositions du Code de l'Environnement, les conseils municipaux des communes limitrophes sont saisis pour avis de ce projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 13 voix pour, 1 voix contre et 5 abstentions,

EMET un avis favorable concernant le projet d'extension de la mine à ciel ouvert de la Margerie sur la commune de Gorges.

DIT que la présente délibération sera transmise à :
- Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique,
- la société AUBRON & MECHINEAU.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Janik RIVIERE